

LES VALEURS DE L'INTERROGATION EN MOORE

Malpoa Laetitia OUALI

Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche
Scientifique et Technologique (INSS/CNRST)

laetitiaouali@gmail.com

&

Abel OUEDRAOGO

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

ouedraogoabell@yahoo.fr

Résumé : Notre travail porte sur les valeurs de l'interrogation en mooré, langue gur parlée au Burkina Faso. L'étude s'inscrit dans le cadre de l'énonciation. La préoccupation majeure de ce travail est la suivante : Quel est le fonctionnement de l'interrogation en mooré ? L'étude révèle que l'interrogation en tant que modalité de communication permet à un locuteur de recevoir une information par le biais de la question. Cette modalité peut renfermer des contenus explicites ou implicites. En mooré, les interrogations à contenus explicites se distinguent en interrogation totale ou partielle du point de vue structural. Suivant une approche pragmatique, l'interrogation peut être soit explicite soit implicite. Dans le dernier cas, elle peut prendre différentes valeurs en fonction de la situation de communication.

Mots-clés : valeurs, interrogation, mooré, implicite, situation de communication.

Abstract : Our work deals with the values of questioning in Moore, the Gur language spoken in Burkina Faso. The study is part of the enunciation. The major concern of this work is the following: How does interrogation work in Mooré? The study reveals that questioning as a modality of communication allows a speaker to receive information for the sake of the question. This modality can contain explicit or implicit contents. In Mooré, questions with explicit content are taught into total or partial questioning following to the structural approach. Following a pragmatic approach, the questioning in moore can be explicit or implicit. In the second case, It can take different values depending on the communication situation.

Keywords: questioning, values, implicit, communication situation, mooré

Introduction

Le mooré appartient au groupe des langues Oti-volta occidental de la famille voltaïque des langues Niger-Congo. Il est parlé par les Moosé, un peuple occupant traditionnellement la partie centrale du Burkina Faso. Le mooré est certes parlé au Burkina Faso mais il est également parlé dans d'autres pays de l'Afrique. A ce propos, T. E. Sawadogo (2007) écrit : « *Si le Burkina Faso est incontestablement le premier pays où le mooré est parlé, il n'en demeure pas moins que cette langue est parlée dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Mali* ». Le mooré comporte plusieurs dialectes et parlers selon P. Malgoubri (1988) et la sous-commission du mooré (1993). Le mooré comporte quatre dialectes :

- *le dialecte central*, qui regroupe les régions du Centre, Est et Ouest ;
- *le dialecte yaadre*, au Nord-Ouest ;
- *le dialecte yaana*, au Sud-Est ;
- *le dialecte zaore*, également au Sud-Est.

Notre travail porte sur le dialecte central. En effet, ce parler a connu nombre de descriptions sur l'interrogation en mooré. Nous pouvons par exemple citer N. Nikiéma (1978 et 1980), J. Kinda (1983 et 1999), R. Kaboré (1985), W. R. Zongo(2005), A. Saguin (2002) et A. Ouédraogo (2018).

Tous ces travaux se sont penchés sur des aspects relatifs à la structure de la phrase interrogative. En effet, ces travaux ont pu montrer qu'en mooré, il existe deux types d'interrogation : l'interrogation totale et l'interrogation partielle. Ces travaux ont également déterminé les moyens de formalisation de chaque type d'interrogation depuis les travaux de N. Nikiéma (1978) jusqu'à W. R. Zongo (2005).

O. Malo et A. Ouédraogo (2018), partant des travaux de leurs prédécesseurs ont mené une étude complémentaire sur le thème de l'interrogation, mais se sont particulièrement intéressés à une analyse générative des énoncés interrogatifs

dans la langue. Ils ont pu montrer que l'interrogation connaît des phénomènes syntaxiques transformationnels à l'origine de l'interrogation.

Jusque-là, en dehors des travaux structuraux sur la question, aucune étude n'est véritablement consacrée aux valeurs de l'interrogation en situation de communication. Afin de relever ce défi, notre travail s'articule autour de la préoccupation majeure suivante : quelle analyse pragmatique peut-on proposer sur l'interrogation ? Cette étude vise principalement à analyser les valeurs explicites et implicites de l'interrogation en contexte de communication. Il s'agit spécifiquement dans ce travail de poursuivre les objectifs suivants :

- déterminer l'implicite liée aux interrogations en contexte de communication ;
- expliquer ces valeurs à la lumière des situations de communication.

0.1. Cadre théorique et conceptuel

Comme nous l'avons signalé ci-avant, notre travail s'intéresse au sens véhiculé par les énoncés interrogatifs en mooré. Nous faisons remarquer que le sens peut être étudié suivant la sémantique ou la pragmatique, deux disciplines très proches.

En effet, en sémantique, le sens est étudié suivant son sens général mais en pragmatique « La question centrale est de savoir comment un auditeur peut comprendre en contexte des choses différentes de celles qui sont explicitement encodées dans la signification des mots et des phrases » S. Zufferey et J. Moeschler (2012, p.11).

De ce qui précède, nous estimons que la présente étude s'insère dans le cadre de la pragmatique. L'avantage de ce cadre est qu'il nous permet d'étudier en plus des contenus explicites véhiculés par les énoncés interrogatifs, les contenus implicites. Nous nous inspirons particulièrement des travaux de C. Kerbrat-orecchioni (1986), O. Simonin (2013) et S. Zufferey et J. Moeschler (2012) qui se

sont intéressés à la pragmatique du discours. Mais avant d'entrer dans le vif de notre travail, il nous semble judicieux de clarifier les concepts de « explicite », « implicite », « sous-entendu » et de « présupposés », traduisant des faits existant en mooré.

- *Les notions d'explicite et d'implicite*

La différence entre deux concepts ressort dans l'affirmation suivante :

« Les contenus explicites correspondent à ce qui est posé, « ce qui est dit » – le sens propositionnel pour simplifier – alors que les contenus implicites ne sont pas explicitement posés mais plutôt imposés ; ils concernent ce qui est véhiculé en surplus, par implication. C'est au sein des contenus implicites que s'inscrit la bipartition présupposés / sous-entendus. »

Simonin (2013, p. 28)

- *Les notions de présupposé et de sous-entendu*

Les définitions proposées par D. Maingueneau laissent entrevoir la différence entre le sous-entendu et le présupposé. Considérons ses propos :

Les *sous-entendus*, à la différence des présupposés, sont des contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire des inférences tirées du contexte par le coénonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les lois du discours) qui régissent l'activité discursive. »

Maingueneau (1996, p.77)

Quant à la définition de « présupposé », nous convenons avec l'auteur quand il écrit :

« Le *présupposé* est une des deux grandes formes d'implicite, celui qui est inscrit dans la structure linguistique. On le définit traditionnellement à l'aide du test de négation : « Une phrase *p* présuppose une phrase *q*, si *q* reste vrai lorsque *p* est nié. Les présupposés de *p* sont l'ensemble Q des phrases dont la vérité ne peut être mise en cause par la négation de *p* »

Maingueneau (1996, p.68)

0.2. Cadre méthodologique

La constitution du corpus s'est faite en deux étapes. Une recherche documentaire à partir des travaux existants sur l'interrogation en mooré ; des phrases interrogatives ont été extraites d'ouvrages et de recueils de contes en mooré.

Une observation directe ayant permis une seconde fois d'extraire dans les conversations les énoncés en situation réelle de communication. Cette méthode a non seulement permis de connaître l'état de la description linguistique sur la langue mais, a également permis de formuler les problèmes de recherches.

L'intérêt de cette méthodologie tient du fait qu'il offre des situations pratiques d'emploi de la modalité interrogative. La communication nécessitant au moins deux personnes, ce procédé permet dans une large mesure d'analyser le profil et la nature des relations unissant les interlocuteurs. Ainsi donc, le type de rapport qui peut influencer l'un ou l'autre des locuteurs a permis l'interprétation.

La transcription du corpus s'est faite selon une transcription phonétique. La notation du corpus s'est faite suivant les symboles de l'API « Alphabet Phonétique International ».

1. Les interrogations explicites en mooré

Nous convenons avec J. Dubois (2002, p. 255) que l'interrogation est le mode ou le type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son interlocuteur (ou ses interlocuteurs) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite « *je te demande si* » = « *je te pose la question* ». De la définition de J. Dubois (2002), il découle que la phrase interrogative se définit comme une phrase contenant une question. En mooré, elle peut être totale ou partielle.

1.1. Interrogation totale

De façon générale, l'énoncé interrogatif porte sur l'ensemble de l'énoncé. Il peut être non marqué ou marqué par l'interrogatif / bɪ / . La réponse attendue est soit « nje » (oui) ou « ayo » (non) traduisibles par « oui » ou « non ».

Exemple n°1 :

(a) f di-t-a mui ?

2.pers.sg/manger.inac.décl/riz/ + intonation descendante

« Manges-tu du riz ? »

(b) biigā na n waa rundā bɪ ?

Enfant/fut/m.inf/venir.inac/aujourd'hui/interr

« L'enfant viendra-t-il aujourd'hui ? »

Dans les exemples ci-dessus, l'auteur qui pose les questions attend une réponse affirmative ou négative. L'interlocuteur répond dans ce cas par « nje » (oui) ou « ayo » (non).

1.2. L'interrogation partielle

La demande d'information peut également porter sur un constituant de l'énoncé. Dans ce cas, le locuteur demande à son interlocuteur de lui fournir un complément d'information. La réponse à cette question n'est plus « nje » (oui) ou « ayo » (non), mais un constituant. Considérons les exemples ci-dessous :

Exemple n°2 :

(a) f di-t-a bōe ?

2.pers.sg/manger.inac.décl/quoi ?

« Qu'est-ce que tu manges ? »

(b) aMaalɛn dabda ye?

nm./Madeleine/aller.inac/où

« Où va Madeleine ? »

En effet, à travers les questions en exemple n°2, le locuteur entend assouvir sa curiosité par une réponse indiquant l'identité de ce que le sujet mange (2a), ou une réponse indiquant la destination de Madeleine (2b). Les réponses attendues font respectivement partie d'un inventaire de nom : mui « riz », kamana « mais », ku « igname » pour le (1a) et raaga « marché », wend-doogo « église », karengo « école », etc. pour le (2b).

Comme on le voit bien dans les lignes qui précèdent, l'interrogation à pour valeur première, un questionnement dont le but est de recueillir une réponse. Cependant n'a-t-elle pas d'autres valeurs en dehors de la demande d'information ? A cette préoccupation nous faisons remarquer que la modalité interrogative peut être déguisée étant entendu qu'elle peut revêtir une déclaration, une injonction, un souhait, une hypothèse ou un conseil. Ces valeurs sont liées aux contextes de communication dans lesquels les questions sont posées.

2. Les interrogations implicites

Les valeurs implicites de l'interrogation regroupent les interrogations à contenus présupposés et celles à contenus sous-entendus.

2.1. Les interrogations à contenus présupposés

En mooré, en dehors des interrogations aux contenus explicites, il existe des interrogations à contenus présupposés. En effet, ces types d'interrogations en mooré expriment l'assentiment du locuteur. Ils sont souvent désignés par « questions déguisées » par certains auteurs.

Les interrogations à contenus présupposés sont formalisés par l'usage de morphèmes expressifs placés en fin d'énoncés. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici une liste de morphèmes expressifs ainsi que leurs valeurs sémantiques indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Liste des morphèmes expressifs

la	Surprise
kae	Confirmation
sē	Infirmation
yē	Infirmation
wae	Confirmation
waare	Infirmation
sɪda	Infirmation

Exemple n°3

(a) f di-t-a mui waare ?

2.pers.sg/ manger-inac.décl. / riz / m.exp (demande d'infirmation)

« Manges-tu vraiment du riz ? »

(b) Ali, f fō:gda sɪgaare la ?

/ Ali / 2.pers.sg/ fumer.inac.décl./ cigarette/ m.exp (surprise)

« Ali, tu fumes ! »

La question de l'exemple (3a) véhicule un contenu présupposé étant entendu que le locuteur a déjà une position qu'il cherche à confirmer. En réalité, cette interrogation est équivalente à la déclaration suivante : « Tu ne ressemble pas à quelqu'un qui mange du riz ». Pour la question en (3b), le contenu présupposé est « je suis surpris que tu fumes ».

2.2. Les interrogations à contenus sous-entendus

En fonction du contexte de l'énonciation, l'interrogation peut véhiculer divers sous-entendus.

- L'interrogation exprime une injonction

Le contexte de communication amène certaines questions à exprimer une injonctive. Cette valeur ressort dans l'exemple ci-dessous :

Exemple n°4 :

C.C. Un boutiquier refuse de rendre la monnaie à son client, un enfant sous prétexte qu'il a déjà rendu la monnaie à ce dernier. L'enfant informe son père. Arrivé tout furieux chez le commerçant, le père lui pose la question suivante :

f na n kō biigā a boonegā bi ?

2. pers.sg/ fut./ m.inf/ donner/ enfant/ son/ monnaie/ interr

« Donnes la monnaie à l'enfant ! »

Dans le cas présent, la question est déguisée d'autant plus qu'elle exprime en réalité un ordre. En effet, le locuteur (le père de l'enfant) ordonne au boutiquier de rendre à l'enfant sa monnaie. Elle est équivalente à {kō biigā ligdā} « Donnes l'argent à l'enfant ! ».

- L'interrogation exprime un souhait

La question peut exprimer dans certains contextes, un souhait, notamment lorsque le locuteur et l'allocutaire entretiennent un rapport socio-affectif de soumission. Considérons l'exemple ci-dessous :

Exemple n°5:

C.C. Une femme s'adresse à son époux au sujet de leur enfant qui est malade depuis quelques jours. Cet enfant malgré les soins traditionnels reçus à la maison, ne recouvre toujours pas la santé. Ainsi, la femme pose la question suivante son époux

m keng ne bii-g-ā logtor-yiiri ?

pers.sg / aller/ avec/ enfant-mn-déf./ hôpital/ intonation descendante

« Pourrais-je amener l'enfant à l'hôpital ? »

La question ci-dessus en contexte ordinaire, est une question polaire dont la réponse est soit oui soit non. Mais, ici selon notre contexte de communication, elle exprime un souhait. En effet, l'épouse demande en réalité la permission pour se rendre à l'hôpital avec l'enfant. Elle est équivalente à {m bōsdame n na keng ni biigā logtor-yiiri !} « Je voudrais avoir la permission d'amener l'enfant à l'hôpital ».

- L'interrogation exprime une hypothèse

En mooré, dans certains contextes de communication la question peut avoir une valeur d'hypothèse. Considérons l'exemple ci-dessous :

Exemple n°6 :

- C.C. un fils gagne de l'argent à la loterie. Il dit à son père qu'il veut s'acheter une moto. Ainsi, le père lui pose la question suivante :
- f tara yisās ligdi ?
2. pers.sg. /avoir.acc / essence/argent
- « As-tu l'argent pour l'essence ? »

La question du père est à priori neutre, mais lorsqu'on prend en compte le contexte de communication, l'on s'aperçoit qu'elle traduit une hypothèse. Elle est équivalente à *f sān tar yisās ligd bi f da mōteerā* « Si tu as de l'argent pour l'essence achètes donc la moto ».

- L'interrogation exprime un conseil

En mooré un locuteur peut donner un conseil ou faire une suggestion à l'interlocuteur à travers une question. Considérons l'exemple ci-dessous :

Exemple n°7 :

- C.C. une personne est malade du paludisme. Et depuis quelques jours, il en souffre sans prendre des médicaments anti-paludiques. Ainsi, son ami lui pose la question suivantes :

yaa bõe ti fo ka vell tiim ?

C'est/quoi/que/tu /nég/avalé/ médicament

« Pourquoi n'as-tu pas avalé de médicament ? » (sens général)

« Je te conseille de prendre des médicaments » (sens en rapport avec le contexte).

La question ci-dessus hors contexte se traduit par « Pourquoi n'as-tu pas avalé le médicament ? » mais dans ce cas, il ne s'agit pas pour l'interlocuteur de donner les raisons qui l'amènent à ne pas avaler les médicaments au regard du contexte de communication. Au contraire, il donne un conseil équivalant à « Je te conseille de prendre des médicaments ! ».

Conclusion

Cette étude a permis d'analyser la question en mooré, dans le cadre d'une approche pragmatique. Elle s'est articulée autour de la question principale suivante : « Quelles sont les valeurs de la question en mooré ? ». L'objectif principal poursuivi était de déterminer les valeurs de l'interrogation en mooré. Il ressort de cette étude qu'en mooré, la question est à priori une modalité de communication dans laquelle le locuteur sollicite de son interlocuteur une demande d'information. Mais selon le contexte de communication, cest à dire en pragmatique, l'interrogation peut être implicite. Elle se distinguent en interrogation à contenu présupposé et en interrogation à contenu sous-entendu. La dernière peut traduire une injonction, un souhait, une hypothèse ou un conseil.

Références bibliographiques

- BALIMA Pierre, 1997, *Le Mooré s'écrit ou manuel de transcription de la langue Mooré*.
 Promo-Langue, Ouagadougou.
- DUBOIS Jean et al., 2002, *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse, Paris.
- KABORE Raphaël, 1980, *Essai d'analyse de la langue Mooré (parler de Waogdgo : Ouagadougou)*, Thèse pour le doctorat en lettres et sciences humaines, Département de recherche, Paris VII.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'implicite*, 2ème éd. Armand Colin, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris.
- MALGOUBRI Pierre, 1988, *Recherche sur la variation dialectale en mooré essai dialectométrique*, Thèse de doctorat de 3è cycle, FALSHS, Université de Nice.
- MALO Oumar et OUÉDRAOGO Abel, 2018, « L'interrogation ex-situ en mooré », actes de colloque, in WIIRÉ, pp. 67-86.
- NIKIEMA Norbert, 1978, *Moor gulsg sebre. Manuel de transcription du Mooré*, S.L. imprimerie-Presses Africaines, Ouagadougou.
- NIKIEMA Norbert, 1980, *Ed gom mooré : la grammaire du mooré en 50 leçons*, S.L. imprimerie-Presses Africaines, Ouagadougou.
- Raabo N° AN IV001/ESRS/CAB du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du Mooré. Ouagadougou .
- SAGUIN Adama, 2002, *A contrastive analysis of interrogative sentence in mooré and English*, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.
- SAWADOGO Tasséré Emmanuel, 2007, *Algorithmes de la symétrisation en mooré*, Thèse de doctorat , Université de Fanche-Comté.
- SIMONIN Olivier, 2013, « Typologie des contenus implicites » in *ÉTUDES DE STYLISTIQUE ANGLAISE*, pp. 27-42 (en ligne), consulté le 05/04/21, URL: <http://journals.openedition.org/esa.956>

ZONGO Wendpouré Rosalie, 2005, *Schémes d'énoncés et classes fonctionnelles de constituants syntaxiques du taolende (Mooré de Koudougou)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou.

ZUFFEREY Sandrine et MOESCHLER Jacques, 2012, *Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique*, Edition sciences du langage, Paris.